



**Réunion du 10 juin 2009**

**Communiqué de presse**

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le mercredi 10 juin 2009, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur Rigobert Roger ANDELY.

Dans son mot d'introduction, le Président de séance a demandé aux membres du Comité d'avoir une pensée en la mémoire de l'illustre disparu, le Président OMAR BONGO ONDIMBA tout en souhaitant au peuple gabonais de surmonter sa douleur.

Dans son examen de l'environnement économique international, le Comité a noté que l'économie mondiale s'est désormais installée dans une grave récession. Les projections établies par le FMI en avril 2009 font état d'un recul de 1,3 % du volume du PIB mondial en 2009, soit une révision en baisse sensible par rapport à la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale de janvier 2009. La croissance ne devrait reprendre qu'en 2010, avec une progression de l'activité de 1,9 % à condition que les efforts d'assainissement du secteur financier et les relances budgétaires engagées par la plupart des pays soient intensifiés.

S'agissant de l'économie tchadienne, les membres du Comité ont relevé que la reprise des activités amorcée au troisième trimestre 2008 s'est poursuivie sur le reste de l'année, en dépit de la persistance des fortes tensions inflationnistes. Ce retournement favorable de l'activité n'a pas été suffisamment fort pour compenser le ralentissement déjà enregistré au premier semestre de l'année 2008. Ainsi, la croissance du PIB réel est revenue de +0,1 % en 2007 à -0,5 % en 2008, en raison principalement de la baisse prononcée de la production pétrolière.

Par ailleurs, le Comité a constaté la forte poussée de l'indice des prix à la consommation durant l'année 2008. En effet, le taux d'inflation est passé de - 9 % en décembre 2007 à 8,3 % à fin décembre 2008 en moyenne annuelle et à 9,6 % en glissement à la même date. Cette forte hausse provient de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Selon l'INSEED, les perspectives de l'économie tchadienne pour l'année 2009 s'annoncent bonnes, après le repli enregistré en 2008. Cette évolution serait essentiellement attribuable à la vigueur de la demande intérieure, sous l'effet du renforcement des investissements bruts, conjugué à la consolidation du secteur non pétrolier.

Pour ce qui est des finances publiques, le Comité a observé que l'exécution du Budget de l'Etat s'est soldée, à fin décembre 2008, par un excédent, base caisse, de 179,1 milliards, en hausse de 15,4 %, contre 155,2 milliards en décembre 2007.

S'agissant de la situation monétaire à fin mars 2009, le Comité a relevé que les agrégats monétaires du Tchad ont, d'une année à l'autre, connu une progression d'ensemble de 19,2 % en dépit des variations contrastées de ses composantes, s'illustrant par un accroissement de 5 % des avoirs extérieurs nets, une forte hausse de 1 892,5 % du crédit intérieur et une augmentation de 19,4 % de la masse monétaire.

Concernant le marché monétaire, le Comité a constaté la baisse de l'objectif de refinancement de 20 000 M à 15 000 M entre mars 2008 et mars 2009, la contraction du volume des injections de liquidités, la hausse des ponctions de liquidités opérées par l'Institut d'Emission et la reprise des transactions sur le marché interbancaire.

Il y a lieu de retenir que lors de sa dernière session tenue à Yaoundé le 23 mars 2009, le Comité de Politique Monétaire a décidé, pour soutenir l'activité économique et l'emploi, de réduire les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques. Il a également revu à la baisse les coefficients des réserves obligatoires ainsi que leur taux de rémunération. En même temps, il a pris la décision de baisser les taux d'intérêt sur placements publics applicables par la BEAC.

Par ailleurs, après examen de la revue programmation monétaire du Tchad et des objectifs monétaires et de crédit, le Comité a adopté le projet de résolution à soumettre au Comité de Politique Monétaire, fixant ainsi l'objectif de refinancement à **15 000** millions pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2009 et **20 000** millions pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

X Le Comité a pris acte des accords de classement délivrés pendant la période sous-revue.

En outre, le Comité a été informé de la situation du Tchad au regard des critères de convergence sous-régionale dont 3 sur 4 ont été observés à fin décembre 2008. Les projections du cadrage macro-économique pour 2009 font ressortir toutefois que le Tchad ne sera en conformité qu'avec deux critères sur quatre.

Par ailleurs, le Comité a évoqué le début d'exécution de l'effort de solidarité des autres pays membres de la CEMAC à l'égard du Tchad.

Le comité a également suivi les comptes rendus des décisions du Conseil d'Administration de la BEAC, du Comité de Politique Monétaire, du Comité Ministériel de l'UMAC, de la mission du FMI au Tchad, de la réunion Etat-APEC-BEAC sur les saisies-arrêts et du Comité National de Suivi du Projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement. Il a pris connaissance de la note sur l'état d'avancement du projet d'émission des titres publics à souscription libre en zone CEMAC et du rapport d'étape de la réforme des moyens et systèmes de paiement.

Enfin, le comité a été informé de l'état des relations entre le Fonds Monétaire international (FMI) et le Tchad et notamment de la perspective de la conclusion à brève échéance d'un Programme de référence./-

Fait à N'Djamena, le 10 juin 2009

Le Président du Comité

GATA NGOULO

